

# Le film D.R.A.C. a Roubaix



L'UNE DES SCENES DU FILM

Les Frères des Ecoles chrétiennes. — La leçon d'écriture

Le film DRAC jouit déjà d'une telle renommée dans la France entière, qu'il est presque superflu de lui faire un résumé. Il faudrait plutôt en retracer l'histoire glorieuse et publier ses bulletins de victoire à travers les pays. Depuis le merveilleux succès du Trocadéro, à Paris, où 4.000 personnes l'acclamèrent, il a remué les foules en Bretagne, en Normandie, en Champagne, en Touraine, en Ardennes, à Charleville et à Sedan; le midi, à Bayonne; la Provence, à Marseille et à Toulon, etc., etc., et Calais, à Dunkerque, et Béthune, et Tourcoing et Lille lui ont fait un accueil enthousiaste dans d'innombrables séances. Plusieurs répliques du film voyagent à travers la France, et le plus ardent propagande se poursuit avec de triomphales conquêtes dans les milieux les plus divers. Des milliers de spectateurs l'ont applaudi à Armentières et à Houplines, dans les milieux de travailleurs.

Roubaix va posséder le film toute la semaine de l'Ascension. Il faut qu'il son tour, il fasse un triomphe magnifique aux Religieuses de France. Le film est une œuvre de justice. Nous aimerions ce film, parce que nous avons l'âme droite, et que nous, gens du Nord sommes des réalistes. Il est fait pour nous. Et la presse a parlé tout récemment du succès oratoire d'un de nos jeunes compatriotes, Léonce Boninelle, élève de Marq, remportant la coupe DRAC. Ce succès revenait à notre région.

Il ne faut pas chercher dans ce film, des représentations plaisantes ou drôlatiques, c'est trop évident. Il ne faut pas espérer non plus, d'épisode tragique ou d'idylle sentimentale; à moins que l'on admette comme puissamment dramatique, la thèse toute simple que voici: Vous voyez ces braves chers Frères, ou ces maternelles chères sœurs, à l'ouvrage. Ils se dévouent pour le peuple. Eh bien, une législation de combat les empêche de vivre sur le sol de la patrie. — Il y a là une tragédie douloureuse qui empêche et qui impose un dévouement: l'abrogation de lois si méchantes.

Il faut regarder ce film, avec des yeux avides de vérité. Rien n'est truqué. Ce film est un film documentaire. Le père Danion a multiplié les photographies, non pas de scénario composés, mais de scènes vivantes et qui se répètent chaque jour, à l'intérieur des cloîtres. On peut voir le religieux laborieux, cultivant les champs sur son tracteur automobile, on peut voir le religieux cordonnier, menuisier, imprimeur, enlumineur, sculpteur...

On peut le voir faisant la classe, hélas! le plus souvent hors de la France, depuis les expulsions en masse (1901-1904). On peut le voir dans l'exercice de la charité, ainsi ces chers Frères de St Jean de Dieu, égarant la rééducation des pauvres chétives créatures de la rue Ordainot à Paris. «Hue! mon dada!» Deux petits garçons impotents, chevauchant sur un cheval à mécanique et c'est le cher Frère qui est attelé, et qui traîne les petits, la corde à l'épaule, dans la cour de jeux!

Voilà le document vivant et qui tire des larmes! Il faut regarder ce film avec des yeux avides de vérité. C'est une œuvre d'art incomparable. Le photographe a eu, d'un instant, le jeu de lumière telle pose et, c'est avec la plus exquise sobriété qu'une évocation passe en détail, capable d'éveiller un monde de sentiments. La visite de M. le curé à l'école, une leçon de lecture aux petits aveugles, et ailleurs, les monastères de Canigou, du Mont Saint-Michel, de la Grande-Chartreuse, l'Hospice de Beaune, tout cela fait merveille.

Et enfin, ce film sera surtout des âmes droites, éprises de justice. C'est un film de défense religieuse. Oh! la défense est toute pacifique. Les communistes, les socialistes, ne sont pas des mitrailleries. Mais quand le spectateur voit cette admirable galerie de la charité catholique, quand l'évocation de la grande guerre lui rappelle que les religieux étaient, dans la boue sanglante des tranchées, les égaux de tous les Français, et que les lois d'exception, tout de ces mêmes religieux, des parias, des citoyens de seconde zone, menacés de devoir s'exiler encore, alors il saisit l'importance du film, il comprend le plaisir de voir la justice et la liberté! Et il conclut à l'abrogation des lois impies.

Vive la liberté! Rendez-nous nos religieux! Nos chers Frères, nos chères Sœurs. Tous iront voir ce film. Il serait impardonnable près de Bologne, par suite de l'éclatement d'un pneu.

M<sup>me</sup> Roche, âgée de 36 ans, a été tuée sur le coup. M. Roche a été grièvement blessé. L'époux Baquart, boulanger, qui les accompagnait, ont reçu également des blessures.

**UN AVION BLANC A 350 MILLES DES AÇORES**  
Est-ce de Pinède?

Londres, 23 Mai. — On mande de New-York à l'Agence Reuter: Un vapeur a envoyé un radiotélégramme disant qu'un avion blanc a été aperçu à 16 h. 38 (heure de Londres) à environ 360 milles au N.-O. des îles Açores.

**LE TROPHÉE HAMON A ÉTÉ REMIS À L'AVIATEUR HOLLANDAIS GEYSSENDRFSER**

Paris, 23 Mai. — La Ligue Internationale des Aviateurs nous communique la note suivante: Cet après-midi, à Amsterdam, le prince comte Henry des Pays-Bas, a remis le trophée Hamon à l'aviateur hollandais Geyssendrsfer, qui est appelé par ses camarades le «père des pilotes de commerce».

Ce prix, fondé par le colonel Clifford Hamon, est décerné chaque année et dans chaque pays, par la Ligue Internationale, à l'aviateur qui a le plus contribué au progrès de l'aviation.

Le colonel Clifford Hamon est venu ce matin à Roubaix pour assister à cette cérémonie.

Le film DRAC jouit déjà d'une telle renommée dans la France entière, qu'il est presque superflu de lui faire un résumé. Il faudrait plutôt en retracer l'histoire glorieuse et publier ses bulletins de victoire à travers les pays. Depuis le merveilleux succès du Trocadéro, à Paris, où 4.000 personnes l'acclamèrent, il a remué les foules en Bretagne, en Normandie, en Champagne, en Touraine, en Ardennes, à Charleville et à Sedan; le midi, à Bayonne; la Provence, à Marseille et à Toulon, etc., etc., et Calais, à Dunkerque, et Béthune, et Tourcoing et Lille lui ont fait un accueil enthousiaste dans d'innombrables séances. Plusieurs répliques du film voyagent à travers la France, et le plus ardent propagande se poursuit avec de triomphales conquêtes dans les milieux les plus divers. Des milliers de spectateurs l'ont applaudi à Armentières et à Houplines, dans les milieux de travailleurs.

Roubaix va posséder le film toute la semaine de l'Ascension. Il faut qu'il son tour, il fasse un triomphe magnifique aux Religieuses de France. Le film est une œuvre de justice. Nous aimerions ce film, parce que nous avons l'âme droite, et que nous, gens du Nord sommes des réalistes. Il est fait pour nous. Et la presse a parlé tout récemment du succès oratoire d'un de nos jeunes compatriotes, Léonce Boninelle, élève de Marq, remportant la coupe DRAC. Ce succès revenait à notre région.

Il ne faut pas chercher dans ce film, des représentations plaisantes ou drôlatiques, c'est trop évident. Il ne faut pas espérer non plus, d'épisode tragique ou d'idylle sentimentale; à moins que l'on admette comme puissamment dramatique, la thèse toute simple que voici: Vous voyez ces braves chers Frères, ou ces maternelles chères sœurs, à l'ouvrage. Ils se dévouent pour le peuple. Eh bien, une législation de combat les empêche de vivre sur le sol de la patrie. — Il y a là une tragédie douloureuse qui empêche et qui impose un dévouement: l'abrogation de lois si méchantes.

Il faut regarder ce film, avec des yeux avides de vérité. Rien n'est truqué. Ce film est un film documentaire. Le père Danion a multiplié les photographies, non pas de scénario composés, mais de scènes vivantes et qui se répètent chaque jour, à l'intérieur des cloîtres. On peut voir le religieux laborieux, cultivant les champs sur son tracteur automobile, on peut voir le religieux cordonnier, menuisier, imprimeur, enlumineur, sculpteur...

On peut le voir faisant la classe, hélas! le plus souvent hors de la France, depuis les expulsions en masse (1901-1904). On peut le voir dans l'exercice de la charité, ainsi ces chers Frères de St Jean de Dieu, égarant la rééducation des pauvres chétives créatures de la rue Ordainot à Paris. «Hue! mon dada!» Deux petits garçons impotents, chevauchant sur un cheval à mécanique et c'est le cher Frère qui est attelé, et qui traîne les petits, la corde à l'épaule, dans la cour de jeux!

Voilà le document vivant et qui tire des larmes! Il faut regarder ce film avec des yeux avides de vérité. C'est une œuvre d'art incomparable. Le photographe a eu, d'un instant, le jeu de lumière telle pose et, c'est avec la plus exquise sobriété qu'une évocation passe en détail, capable d'éveiller un monde de sentiments. La visite de M. le curé à l'école, une leçon de lecture aux petits aveugles, et ailleurs, les monastères de Canigou, du Mont Saint-Michel, de la Grande-Chartreuse, l'Hospice de Beaune, tout cela fait merveille.

Et enfin, ce film sera surtout des âmes droites, éprises de justice. C'est un film de défense religieuse. Oh! la défense est toute pacifique. Les communistes, les socialistes, ne sont pas des mitrailleries. Mais quand le spectateur voit cette admirable galerie de la charité catholique, quand l'évocation de la grande guerre lui rappelle que les religieux étaient, dans la boue sanglante des tranchées, les égaux de tous les Français, et que les lois d'exception, tout de ces mêmes religieux, des parias, des citoyens de seconde zone, menacés de devoir s'exiler encore, alors il saisit l'importance du film, il comprend le plaisir de voir la justice et la liberté! Et il conclut à l'abrogation des lois impies.

Vive la liberté! Rendez-nous nos religieux! Nos chers Frères, nos chères Sœurs. Tous iront voir ce film. Il serait impardonnable près de Bologne, par suite de l'éclatement d'un pneu.

M<sup>me</sup> Roche, âgée de 36 ans, a été tuée sur le coup. M. Roche a été grièvement blessé. L'époux Baquart, boulanger, qui les accompagnait, ont reçu également des blessures.

**UN AVION BLANC A 350 MILLES DES AÇORES**  
Est-ce de Pinède?

Londres, 23 Mai. — On mande de New-York à l'Agence Reuter: Un vapeur a envoyé un radiotélégramme disant qu'un avion blanc a été aperçu à 16 h. 38 (heure de Londres) à environ 360 milles au N.-O. des îles Açores.

**LE TROPHÉE HAMON A ÉTÉ REMIS À L'AVIATEUR HOLLANDAIS GEYSSENDRFSER**

Paris, 23 Mai. — La Ligue Internationale des Aviateurs nous communique la note suivante: Cet après-midi, à Amsterdam, le prince comte Henry des Pays-Bas, a remis le trophée Hamon à l'aviateur hollandais Geyssendrsfer, qui est appelé par ses camarades le «père des pilotes de commerce».

Ce prix, fondé par le colonel Clifford Hamon, est décerné chaque année et dans chaque pays, par la Ligue Internationale, à l'aviateur qui a le plus contribué au progrès de l'aviation.

Le colonel Clifford Hamon est venu ce matin à Roubaix pour assister à cette cérémonie.

# Une dangereuse escroquerie dans le Nord

**Sous le couvert d'organismes fictifs: «Ligue française contre la Tuberculose» et «Comité flamand pour la défense contre les fléaux sociaux», un Valenciennois recueille des souscriptions. — Il est arrêté par M. Lenfant, commissaire central de Tourcoing.**

Grâce à la perspicacité de M. Lenfant, le distingué commissaire central de Tourcoing, la police vient d'arrêter un Valenciennois qui sollicitait, dans les principales villes du Nord, la générosité publique en faveur de prétendues œuvres de lutte contre la tuberculose. Profitant de la propagande des Associations existantes, telle que la «Ligue du Nord contre la tuberculose», sous le patronage du Préfet du Nord, cet individu, Jules Mervallé, âgé de 25 ans, exerçant la profession de métreur, demeurant au garni, 5 bis, rue Saint-Nicolas, à Lille, lançait une souscription dont les fonds étaient, disait-il, destinés aux mêmes buts.

De belles circulaires... De nombreuses personnes recevaient, récemment, une circulaire, dont l'entête portait: «Ligue Française contre la Tuberculose», sous le patronage du «Comité flamand pour la défense des fléaux sociaux».

Ces circulaires, imprimées sur beau papier, impriment, en première vue, le texte d'un Comité demandant l'appel de la société: «Au début de l'année, le secrétaire avait donné lecture, au cours de l'assemblée générale, d'un communiqué médical dénonçant l'extension de l'infection tuberculeuse chez les enfants et adolescents».

Des chiffres indiquaient la progression du mal. Afin de la combattre, la circulaire ajoutait que s'était constituée «parmi les meilleures, la Ligue Française contre la tuberculose, fondée par l'initiative privée, afin de grouper tous les efforts et en vue d'une coordination méthodique».

Le programme d'action pour 1927-1928 mentionnait l'organisation de conférences dans les écoles. L'appel se terminait par un vœu: «Puisse le résultat en être le vaccin moral en attendant l'autre, qui sauvera nos fils, qui sauvera la race».

Le destinataire était informé qu'un membre du Comité demandait le soutien et le prêt de lui réserver bon accueil. Au bas de la circulaire, un bulletin détachable devait être utilisé pour l'adhésion.

Un élève indiquait différents (aux membres bienfaiters, 1.000 fr.; donateurs (rachats des cotisations), 400 fr. au moins; titulaires, 20 fr. et plus; adhérents, 5 fr. au moins.

Le siège social: une boîte aux lettres! Quant au siège social de ces associations bienfaiters, il était situé, 10, rue du Pas, à Lille.

M. Lenfant, dont la méfiance était bien justifiée, fit procéder à des vérifications qui ne tardèrent pas à fixer la justice: les bureaux du siège social consistaient, en tout et pour tout, en une boîte aux lettres apposée, dans un café, et portant le nom de M. Mervallé!

La piste était trouvée. Elle fut suivie avec soin. C'est ainsi qu'on apprit que M. J. Donald Mervallé, administrateur-trésorier, qui signait les circulaires, possédait un «chef régional» dénommé M. Lambert, qui siégeait en un autre café.

L'administrateur-trésorier à Tourcoing L'enquête, habilement menée, dénonça les agissements de l'administrateur-trésorier à Tourcoing.

Il s'était rendu chez M. Georges Frère, imprimeur, rue de la Paix, à qui il avait commandé, pour un millier de francs, quantité de circulaires, du modèle que nous avons décrit. M. Georges Frère, qui connaissait l'œuvre entreprise dans le Nord, contre la tuberculose, n'eut pas de doute, d'autant plus que les imprimés contenaient de la publicité pour deux commerçants tournois et devaient être livrés à Tourcoing.

L'adresse donnée était chez M. Simon Lecroq, rue de la Cloche, 32. Outre les circulaires, étaient commandées des enveloppes à entête et des cartes d'identité pour les collecteurs.

L'administrateur-trésorier cumulait les fonctions de «chef de service régional» M. Simon Lecroq, dont la bonne foi avait été surprise, était en relations avec M. Lambert, le «chef du service régional». Celui-ci disait procéder de la façon suivante: Il envoyait les circulaires, sous enveloppe aux habitants de la ville; puis des collecteurs passaient aux adresses indiquées afin de recueillir les souscriptions.

Le montant de celles-ci était remis à M. Lambert qui n'était autre que Jules Mervallé qui cumulait les fonctions et... les traitements!

Le «chef du service régional» paraît bien: 25 fr. par jour à trois collecteurs, recevant de Roubaix: 100 fr. par mille pour la copie des adresses sur les enveloppes.

Il suffisait d'attendre la venue de M. Lambert qui venait toucher une somme de 1.300 francs recueillie à Tourcoing. Et, dans la soirée de samedi, à l'arrivée d'un jeune homme, habillé sans luxe et portant légèrement, un escroquerie et qui s'est réfugié en Suisse.

M. Guillaume a fait écrouer l'inculpé à la prison de la Santé.

# Deux francs pour toute fortune

Les agents du service de la Sûreté menèrent l'administrateur en lieu sûr, afin que l'enquête puisse être poursuivie sans que l'arrêtement de l'affaire nuisit à sa conclusion.

Jules Mervallé était porteur d'une somme de deux francs. On conçoit qu'il avait hâte de ramasser l'argent indûment construit à nos concitoyens. Il fut interrogé par M. Lenfant, puis, lundi, par M. Sabaterie, l'actif commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, sur la marche de ses opérations délictueuses.

Comment opérât M. J. Donald Mervallé En possession de ses circulaires, M. J. Donald Mervallé les envoyait, arrous-nous dit, dans les principales villes du Nord, en spécifiant sur chacune d'elles, la section dont elles émanent.

La livraison était incomplète lors de son arrestation. Des paquets furent retrouvés dans la chambre qu'il occupait à Lille. Mais il avait vu grand: 10.000 circulaires environ pour Tourcoing, Roubaix, Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et 500 pour Malo-les-Bains.

Après l'envoi de ces circulaires, il lançait ses collecteurs et le tour était joué.

Des souscriptions fantaisistes Jules Mervallé avait opéré précédemment à Dunkerque, Hazebrouck, Malo-les-Bains. Dans cette dernière ville il récolta 600 fr.

A Dunkerque et à Lille, il inscrivait en tête des listes, des souscriptions fantaisistes; par exemple: M. Mervallé, ingénieur-architecte, 50 fr.; ou il employait frauduleusement le nom d'un commerçant connu.

Il devait aujourd'hui, mardi, recueillir ses souscriptions à Roubaix!

Un capital avant la formation de la société! Jules Mervallé, devant les précisions qui lui furent apportées par suite d'informations investigations policières, dut reconnaître que la «Ligue contre la Tuberculose» et le «Comité flamand pour la défense contre les fléaux sociaux» — titre impressionnant — étaient totalement fictifs.

Il prétendit qu'il avait entrepris pour la «Ligue du Nord contre la Tuberculose» des conférences de propagande, qui lui avaient occasionné un déficit. Or, il est inconnu à cette association.

Il ajouta qu'avant la fondation de ces groupements, il lui fallait un capital, qu'il cherchait à former. Ensuite, il aurait songé à constituer un conseil d'administration qui aurait recruté d'autres adhérents afin de travailler contre la tuberculose. Les fonds des souscripteurs bénévoles lui auraient peut-être permis aussi d'établir un siège social, plus important qu'une vulgaire boîte aux lettres où il recevait sa correspondance.

On ne peut établir, dès à présent, ce qu'il a pu être exactement, le premier capital qu'il a ainsi recueilli.

De fallacieuses cartes d'identité Jules Mervallé donnait à son entreprise un aspect de ressemblance avec l'œuvre de la «Ligue du Nord contre la Tuberculose». C'est dans une brochure de propagande éditée par celui-ci qu'il avait, en effet, les termes de sa circulaire qui offrait des garanties authentiques à qui l'examinait rapidement.

Il avait eu la précaution de munir ses collecteurs, qu'il n'avertissait de leur besogne qu'au moment précis de leur emploi, de cartes d'identité les autorisant à recevoir les souscriptions.

La encore, il réunissait audacieusement ses deux fonctions, en signant ces cartes aux noms de M. J. Donald Mervallé, administrateur-trésorier, et de M. Lambert, chef du service régional.

Au Parquet de Lille Pour les faits que nous avons relatés, et dont l'énumération est consignée dans la procédure, qui sera adressée au Parquet de Lille, Jules Mervallé sera transféré aujourd'hui mardi à Lille.

Il convient de féliciter M. Lenfant, commissaire central de Tourcoing, dont l'opportune intervention a empêché l'inculpé de dupier davantage, dans la région du Nord, les personnes bienfaiters disposées à alimenter les œuvres sociales.

# A l'Association de Radiophonie du Nord

L'Association de Radiophonie du Nord de la France qui assure la gestion de la station de la radiodiffusion des P.T.T., à Lille, a tenu hier lundi, en l'hôtel des Postes, une assemblée générale au cours de laquelle elle a procédé à la constitution définitive de son comité à la formation du bureau.

M. Hector Frauchomme a été nommé président et MM. Palliot et Serive-Loyer, vice-présidents.

Au cours de la réunion, on discuta plusieurs modifications aux statuts présentés par M. Ducez, doyen de la Faculté des Lettres à Lille. M. Rajat, ancien bâtonnier, et M. Serive-Loyer.

# Arrestation à Bruxelles de l'escroc Emile Paradis

Dans la journée d'hier, M. Hénaux, juge d'instruction à Lille, a été avisé que le policier belge venait de saisir un beau coup de fil et qu'il procédait à l'arrestation à Bruxelles, de l'escroc Emile Paradis, qui, on s'en souvient, a réusé, sur présentation de faux documents, de vendre à des milliers de francs, 24 mille de bijoux n'existant que dans son imagination.

Sur commission rogatoire de M. Hénaux, le juge d'instruction belge avait été chargé de rechercher l'escroc contre lequel il avait lancé un mandat d'arrêt.

Emile Paradis, qui ne pourra pas être extradé, comparaitra devant la justice belge, en faveur de laquelle M. Hénaux s'est dévoué.

Les détails leurs manœuvres et constate qu'ils forment un bloc dangereux. Leur principal objectif est la réforme électorale, c'est-à-dire le retour au scrutin d'arrondissement. Le succès des candidats nationaux aux multiples élections partielles a converti les socialistes au scrutin des urnes stagnantes. Et le député de retracer les phases de la bataille qui se livre déjà à la Commission du suffrage universel.

Cette coalition des révolutionnaires avec les sympathisants des révolutionnaires est une menace pour demain. Il est donc de toute nécessité, conclut M. Groussau, de devenir forts afin d'opposer une barrière infranchissable à la révolution. Nous le devulgerons en défendant et en propagant les vrais principes religieux et moraux qui font des citoyens de vrais Français.

L'assemblée acclame M. Groussau et M. Vandebroucq fait acclamer de nouveau M. Nicolle, que les députés de la Flandre Maritime s'engagent à faire triompher dimanche prochain.

# La candidature de M. Nicolle est acclamée dans les cantons de Bergues, Hondshoote, Wormhoudt

M. Nicolle, le distingué candidat de l'Entente Républicaine démocratique, a retrouvé hier à Bergues, l'enthousiasme unanime avec lequel les députés sénatoriels des Flandres l'avaient accueilli et acclamé successivement à Cassel, à Dunkerque et à Bourbourg.

La réunion de Bergues groupa lundi matin «Au Cheval Blanc», presque tous les députés sénatoriels des cantons de Bergues et Hondshoote, y compris M. Sappelier, maire de Bergues et Conseiller général du Nord, M. Bergeron, Conseiller général et Maire d'Esquelbecq, président cette réunion.

Avec une concision qui n'exclut ni la précision ni la fermeté, M. Nicolle commenta sa profession de foi.

Courageusement, sans rien dissimuler de ses convictions personnelles, il se réclama des grands principes de liberté. Un des devoirs impérieux de l'homme, présente-t-il, c'est d'assurer la sécurité du pays par la paix intérieure et par la paix extérieure. Pour cette tâche, l'union et la concorde sont nécessaires. Cette union et cette concorde, l'Entente Républicaine les a toujours recherchées, même au prix des plus durs sacrifices compatibles avec les principes dont elle ne peut se départir et dont elle a donné un dernier exemple lors des récentes élections législatives complémentaires.

La loyauté, la probité, le courage ont été imposés à l'Entente Républicaine l'attitude qu'elle a adoptée et qui elle conservera jusqu'au bout, quoi qu'il puisse advenir.

Cette déclaration fut accueillie par d'innombrables applaudissements.

En quittant Bergues, M. Nicolle et ses amis se sont rendus à Esquelbecq où ils ont été reçus par M. Bergeron, Maire et Conseiller général. Après cette réception, une réunion eut lieu à Wormhoudt, réservée aux députés sénatoriels du canton. M. Bergeron, qui présidait, a fait l'éloge du candidat de l'Entente démocratique. M. Louis Nicolle a développé ensuite comme il l'avait fait antérieurement, son programme et les raisons de sa candidature.

Cette candidature a été acclamée par tous les assistants.

# Une résolution du parti républicain-socialiste

La Fédération du Nord du parti républicain-socialiste nous adresse la lettre suivante, que nous publions à titre documentaire:

J'ai l'honneur de vous faire connaître la résolution adoptée ce jour par notre groupe au sujet de l'élection sénatoriale du 29 mai.

Devant l'effort fait par la section pour élire le siège de Pasqual, qui s'est toujours montré républicain de gauche sans compromissions, le comité de la Fédération du Nord du parti républicain-socialiste français, dans sa réunion du 22 mai 1927, fidèle à la politique d'union des gauches, déclare qu'en cas où des alliances seraient faites au cours des scrutins du 29 mai, il combattra toute alliance à droite et ne soutiendra qu'un candidat qui déclarera accepter l'alliance à gauche.

# Les grands mutilés belges à Paris

Un déjeuner en leur honneur Paris, 23 Mai. — Un déjeuner organisé par la Municipalité parisienne en l'honneur des grands mutilés belges, a eu lieu aujourd'hui à 12 h. 30, dans un restaurant des Champs-Élysées.

M. Pierre Godin, ayant à ses côtés les ministres et les membres du Conseil municipal, présidait le déjeuner, auquel avaient été conviés MM. Marin, ministre des Pensions; Paul-Boncour, ministre de la Guerre; M. Brundage, Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique; le colonel Dubois, attaché militaire; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; les représentants du gouvernement belge; le professeur Vaillant, le mutilé de la science, qui est membre d'honneur de la Fédération, etc.

Des toasts cordiaux ont été prononcés à l'issue du banquet.

# Le drame passionnel de Loison-sous-Lens

Le meurtrier est écroué à Béthune Le meurtrier André Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les témoins de la scène du crime, qui ont été entendus, ont déclaré que Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les témoins de la scène du crime, qui ont été entendus, ont déclaré que Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les témoins de la scène du crime, qui ont été entendus, ont déclaré que Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les témoins de la scène du crime, qui ont été entendus, ont déclaré que Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les témoins de la scène du crime, qui ont été entendus, ont déclaré que Guillard, qui avait été transporté, ainsi que sa victime à l'hôpital St-Sauveur, à Lille, est parti, lundi matin, sous mandat d'amener de M. Blanc, juge d'instruction à Béthune, et il a été conduit dans cette dernière ville où, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Les détails leurs manœuvres et constate qu'ils forment un bloc dangereux. Leur principal objectif est la réforme électorale, c'est-à-dire le retour au scrutin d'arrondissement. Le succès des candidats nationaux aux multiples élections partielles a converti les socialistes au scrutin des urnes stagnantes. Et le député de retracer les phases de la bataille qui se livre déjà à la Commission du suffrage universel.

Cette coalition des révolutionnaires avec les sympathisants des révolutionnaires est une menace pour demain. Il est donc de toute nécessité, conclut M. Groussau, de devenir forts afin d'opposer une barrière infranchissable à la révolution. Nous le devulgerons en défendant et en propagant les vrais principes religieux et moraux qui font des citoyens de vrais Français.

L'assemblée acclame M. Groussau et M. Vandebroucq fait acclamer de nouveau M. Nicolle, que les députés de la Flandre Maritime s'engagent à faire triompher dimanche prochain.

# La candidature de M. Nicolle est acclamée dans les cantons de Bergues, Hondshoote, Wormhoudt

M. Nicolle, le distingué candidat de l'Entente Républicaine démocratique, a retrouvé hier à Bergues, l'enthousiasme unanime avec lequel les députés sénatoriels des Flandres l'avaient accueilli et acclamé successivement à Cassel, à Dunkerque et à Bourbourg.

La réunion de Bergues groupa lundi matin «Au Cheval Blanc», presque tous les députés sénatoriels des cantons de Bergues et Hondshoote, y compris M. Sappelier, maire de Bergues et Conseiller général du Nord, M. Bergeron, Conseiller général et Maire d'Esquelbecq, président cette réunion.

Avec une concision qui n'exclut ni la précision ni la fermeté, M. Nicolle commenta sa profession de foi.

Courageusement, sans rien dissimuler de ses convictions personnelles, il se réclama des grands principes de liberté. Un des devoirs impérieux de l'homme, présente-t-il, c'est d'assurer la sécurité du pays par la paix intérieure et par la paix extérieure. Pour cette tâche, l'union et la concorde sont nécessaires. Cette union et cette concorde, l'Entente Républicaine les a toujours recherchées, même au prix des plus durs sacrifices compatibles avec les principes dont elle ne peut se départir et dont elle a donné un dernier exemple lors des récentes élections législatives complémentaires.

La loyauté, la probité, le courage ont été imposés à l'Entente Républicaine l'attitude qu'elle a adoptée et qui elle conservera jusqu'au bout, quoi qu'il puisse advenir.

Cette déclaration fut accueillie par d'innombrables applaudissements.

En quittant Bergues, M. Nicolle et ses amis se sont rendus à Esquelbecq où ils ont été reçus par M. Bergeron, Maire et Conseiller général. Après cette réception, une réunion eut lieu à Wormhoudt, réservée aux députés sénatoriels du canton. M. Bergeron, qui présidait, a fait l'éloge du candidat de l'Entente démocratique. M. Louis Nicolle a développé ensuite comme il l'avait fait antérieurement, son programme et les raisons de sa candidature.

Cette candidature a été acclamée par tous les assistants.

# Une résolution du parti républicain-socialiste

La Fédération du Nord du parti républicain-socialiste nous adresse la lettre suivante, que nous publions à titre documentaire:

J'ai l'honneur de vous faire connaître la résolution adoptée ce jour par notre groupe au sujet de l'élection sénatoriale du 29 mai.